



Chaque mois, les élus régionaux d'Europe Écologie nous livrent une chronique sur leur travail au Conseil régional.

Agir pour une économie sociale et solidaire

Une région plus écologique et plus solidaire est l'objectif qui anime les politiques que nous tentons d'impulser. En tant que présidente de la commission économie sociale et solidaire, j'agis chaque jour pour mettre en œuvre notre priorité : la conversion écologique et sociale de l'économie et cela passe entre autres par le développement de l'économie sociale et solidaire. En ce sens, repenser les aides apportées aux entreprises par la Région est le « fil vert » qui guide notre groupe. En lien avec les acteurs de terrain, notre souhait est de faciliter le développement des petites coopératives (SCOP* et SCIC**) par des mesures telles qu'un fonds régional de garantie. Mission accomplie ! La dernière commission permanente a entériné un nouveau dispositif « Midi-Pyrénées Développement Solidaire Coopératives » permettant aux entreprises de développer leurs projets. Avec un différé de remboursement, ces prêts gérés par l'association MPA*** s'adressent aux jeunes entreprises. La

conversion écologique de l'économie passe par le développement de ces entreprises qui ont une gouvernance démocratique exemplaire, un ancrage local générant de l'emploi non délocalisable et une forme d'économie alternative. C'est une avancée encourageante que je suis fière d'avoir portée au sein de la majorité mais ce n'est qu'un début. D'autres projets sont en cours : un fonds de garantie pour financer l'acquisition de matériel des jeunes agriculteurs et un fonds de prêt pour des entreprises coopératives (PME) en développement.

MARIE-CHRISTINE PONS,
CONSEILLÈRE RÉGIONALE

*SCOP : Entreprise de type coopérative dont le capital est détenu majoritairement par ses salariés.

**SCIC : Entreprise de type coopérative à vocation sociale dont le capital est détenu par des salariés, des usagers, des partenaires et des collectivités.

***Midi-Pyrénées Actives : 0562 731653